



*Le Sport
en Liberté*

Fédération Française du Sport Travailleur

Agrément du Ministère chargé des Sports N°13056 du 15 juin 1953
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Confédération Sportive Internationale du Travail
Siège administratif : 51, RUE DE LA GARE – 78370 PLAISIR
Tél. : 01.30.07.70.70 – Fax : 01.30.79.06.83 – Mail : f-f-s-t@orange.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE du SAMEDI 13 MARS 2021 HOTEL CAMPANILE - ROISSY EN France (95)

Le Président Fédéral, Georges MOJESCIK, remercie tous les membres présents.

Il déclare la séance ouverte à 9H15.

PRESENTS

COMITES DEPARTEMENTAUX

- ALPES MARITIMES (06) représenté par Joseph SACCOMANNO
- BOUCHES DU RHONE (13) représenté par Martine GRANGER STANCZAK
- FINISTERE (29) représenté par Christophe MOUNIER
- GIRONDE (33) représenté par Denis LACOUR
- HERAULT (34) représenté par Dominique GROSBONNET
- NORD (59) représenté par David CLEMMERSEUNE
- PAS DE CALAIS (62) représenté par Laurent LELONG
- PARIS (75) représenté par Bertrand MAYET TISSOT

COMITE DEPARTEMENTAL EXCUSE :

- NOUVELLE CALEDONIE (988) - Jean Marc DINH.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

FOURNEAU Monique - GRANGER STANCZAK Martine - MOREL Marie-Pierre - Dr BAYA Roland - JEDVAJ Hervé - LACOUR Denis - LELONG Laurent - MAYET TISSOT Bertrand - MOJESCIK Georges - MOUNIER Christophe - NAVARRO Paul - SACCOMANNO Joseph - VICAIRE Bruno.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES : CHAMROEUN Chanthorn - LEVASSEUR LACOUR Florence - NEPI PELLEGRINO Jeannine – DINH Jean Marc – MARTY Christophe.

RESPONSABLES COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITES

- LELONG Laurent - GYMNASTIQUE
- MOUNIER Christophe – KRAV MAGA
- STANCZAK Patrick – TAEKWONDO

RESPONSABLE COMMISSION NATIONALE D'ACTIVITE EXCUSE :

- CHASSEROT Didier - NINJUTSU

AUTRES MEMBRES :

- DECQ Mireille - Commission de surveillance des opérations électorales
- PUY Janine - Commission de surveillance des opérations électorales
- STANCZAK Patrick, vérificateur aux Comptes

SECRETAIRES :

- LARCHER Karine
- LEPOT Magalie

DESIGNATION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Le Président Fédéral propose que Mireille DECQ et Janine PUY, responsables de ladite commission, soient aidées des deux secrétaires fédérales, Karine LARCHER et Magalie LEPOT.

Aucun membre de l'assemblée ne s'y oppose.

Après vérification des voix par Mireille DECQ et Janine PUY, il est constaté que 8 départements sont présents soit 4985 voix, sur 9 Comités Départementaux en état de fonctionnement représentant 5238 voix. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

VOTE DU BUREAU ET DE SES ASSESSEURS

Le Président Fédéral se propose de présider l'Assemblée assisté des membres du bureau.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Georges MOJESCIK est désigné pour présider l'Assemblée Générale. Monique FOURNEAU, membre du Bureau Fédéral est désignée comme assesseur.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 MARS 2020

Aucune question n'est formulée.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2020 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président spécifie que son rapport moral a été adopté à l'unanimité lors de la réunion du Comité directeur qui s'est tenue en présentiel le 13 février.

Ce rapport moral a été joint à toutes les pièces nécessaires à la tenue de l'assemblée générale, envoyées dans les délais par courrier à chacun des participants.

Aucun commentaire n'est formulé.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES

Le rapport d'activités a été joint à toutes les pièces nécessaires à la tenue de l'assemblée générale, envoyées dans les délais par courrier à chacun des participants.

Aucun commentaire n'est formulé.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

AGENDA FEDERAL 2020 DES MEMBRES DU BUREAU DIRECTEUR NATIONAL FFST

Il n'y a pas autant de déplacements que les années précédentes, au vu du contexte actuel. Le Président rappelle cependant l'importance de maintenir l'activité et de conserver tout de même une dynamique.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Marie-Pierre MOREL, Responsable de la Commission des Finances, demande s'il y a des questions.

Personne ne se manifeste. Georges MOJESCIK la remercie pour le travail accompli depuis toutes ces années.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le rapport de la commission des finances est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Patrick STANCZAK, qui a établi son rapport, précise, qu'après avoir vérifié les comptes lors de sa venue dans les bureaux de la Fédération, n'avoir relevé aucune anomalie particulière.

Aucune question n'est posée.

QUITUS DU BILAN FINANCIER

La Trésorière Nationale indique que tout le monde a reçu les comptes vérifiés par le même Cabinet d'Expert Comptable – LUMANE (anciennement REVIGESTION) depuis 17 ans. Elle demande s'il y a des questions.

Elle s'étonne que personne ne parle de l'ANS (Agence Nationale du Sport). Il n'y a que deux Comités Départementaux qui en ont fait la demande. Les subventions des clubs et des Comités départementaux ont été reportées en fonds dédiés sur l'année 2021.

Le Président avoue son incompréhension devant les Comités qui ne demandent pas de subvention ! En effet, il doit rendre des comptes au Ministère. Il a eu un rendez-vous avec Monsieur FRESLON de l'Agence Nationale du Sport et après étude des dossiers les fonds ont été débloqués pour les intentions d'actions. Les sommes versées aux clubs non ré-affiliés cette saison devront être remboursées.

Aucune question n'est posée.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'excédent, cette année, est de **103.241 €**. Il est proposé d'affecter ce montant au Fonds Associatif.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Nous serons probablement en déficit pour 2021. Nous avons une perte de licence de l'ordre de 53% par rapport à la saison dernière à la même date. La Fédération est consciente de ce déficit mais bénéficie d'une très bonne trésorerie.

Aucune question n'est formulée.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

TARIF DES LICENCES POUR LA SAISON 2021/2022

Compte tenu des circonstances liées au COVID, il est décidé de ne pas appliquer d'augmentation pour la saison 2021/2022.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR FFST 2021

Les modifications portent sur le rajout à l'article 4, sur les problèmes des violences sexuelles dans le sport. Il sera demandé aux dirigeants, encadrants et entraîneurs des renseignements supplémentaires lors des affiliations des clubs. Un fichier sera transmis obligatoirement au Ministère afin de contrôler plus strictement. La Fédération modifie actuellement le logiciel de prise de licence en ligne pour répondre au mieux aux nouvelles directives.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le Règlement Intérieur FFST 2021 est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE FFST 2021

La modification de l'article 12, concernant l'Honorabilité, a été décidée par le Ministère.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le règlement disciplinaire FFST 2021 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS NATIONALES D'ACTIVITES

Ces rapports ont été adressés par courrier avec les convocations.
Pas de commentaires.

Pause à 10H10 pour élection des membres du Comité Directeur

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR NATIONAL FFST

Les candidats sont les suivants :

CHAMROEUN Chanthorn	Dr BAYA Roland (Médecin Fédéral)
FOURNEAU Monique	CLERMMERSSEUNE David
GRANGER STANCZAK Martine	DINH Jean-Marc
LEVASSEUR LACOUR Florence	GROSBONNET Dominique
MARINHO Eulalia	LACOUR Denis
NEPI PELLEGRINO Jeannine	LELONG Laurent
TERNEL Cathy	LUCAS Didier
TIRET Marie Claude	MAYET TISSOT Bertrand
VARIN Chrystal	MOJESCIK Georges
	MOUNIER Christophe
	PITERMANN Michel
	SACCOMANNO Joseph
	VICAIRE Bruno

Reprise à 11 h 45

La commission de surveillance des opérations électorales se réunit afin de procéder au dépouillement des bulletins de vote, aidée par les deux secrétaires de la fédération.

Les 16 membres du Comité Directeur National FFST ont été élus par vote à bulletin secret au 1^{er} Tour suivant les résultats ci-dessous :

Dr BAYA Roland	4985	FOURNEAU Monique	4763
MOJESCIK Georges	4985	GRANGER STANCZAK Martine	4755
NEPI PELLIGRINO Janine	4983	LACOUR Denis	4589
GROSBONNET Dominique	4881	TERNEL Cathy	4585
VICAIRE Bruno	4780	LELONG Laurent	4585
MARINHO Eulalia	4775	PITERMANN Michel	4270
LEVASSEUR LACOUR Florence	4773	CLEMMERSSEUNE David	3760
SACCOMANNO Joseph	4773	CHAMROEUN Chanthorn	2452

Candidats non élus :

MOUNIER Christophe	2181	DINH Jean-Marc	1129
LUCAS Didier	1846	MAYET TISSOT Bertrand	1120
TIRET Marie-Claude	1359	VARIN Chrystal	442

PAUSE POUR DELIBERATION DU COMITE DIRECTEUR NOUVELLEMENT ELU AFIN DE PROPOSER UN PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE :

Reprise de l'Assemblée à 12h20

ELECTION DU PRESIDENT

Les membres élus du Comité Directeur, dont 10 sont présents sur 16 nouvellement nommés, après délibération, proposeront à l'assemblée générale la réélection de Georges MOJESCIK, seul candidat, à la Présidence de la Fédération. Ce dernier a obtenu les suffrages du Comité Directeur à l'unanimité par vote à bulletin secret.

Vote

Pour : 4664 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 321 voix

La candidature de Georges MOJESCIK est adoptée à la majorité.

NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Patrick STANCZAK et Hervé JEDVAJ se portent candidats. Ils sont nommés vérificateurs aux comptes pour toute la durée de l'Olympiade.

Vote

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

NOMINATION DES CANDIDATS AUX DIVERSES COMMISSIONS FEDERALES

Commission Disciplinaire 1^{ère} Instance

- Martine GRANGER STANCZAK (secrétaire générale membre de droit)
- Danielle KULYNA
- Julian STANCZAK
- Sommay SOUKRISAK

Commission Disciplinaire Fédérale d'Appel

- Jérôme BACQUE
- Roger CAO VAN
- Myriam LIBE

Commission de Surveillance des Opérations Electorales

- Mireille DECQ
-
-

Commission des Juges et Arbitres

- Lydia LENFANT
- Ivan DIAZ
- Fernand PINTO

Commission médicale

- Dr Roland BAYA

Commission des Finances

- Monique FOURNEAU
- Bruno VICAIRE

Pour : 4985 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Les candidatures sont adoptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président déclare la

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE A 12H35

La Secrétaire Générale
Martine GRANGER STANCZAK



Le Président
Georges MOJESCIK

